

TOUTES GÉNÉRATIONS
Félicitations aux "Lauréats
de la Jeunesse" PAGE 12



CULTURE ET SORTIES
La Chaufferie, Maison "POC" PAGE 15



ON A AIMÉ PAGE 21
Le Quartier libre sur le Grand
Boulevard

LE PATRIMOINE PAGE 4
Notre dossier du mois



PAGE
04

LE PATRIMOINE MADELEINOIS

Notre dossier du mois.

PAGE
8

CADRE DE VIE

Bornes électriques, vos mégots recyclés...

PAGE
10

ACTUS CITÉ

Partenariat entre la Ville et Ilévia

PAGE
12

TOUTES GÉNÉRATIONS

Au programme de la semaine bleue

PAGE
18

ON A AIMÉ

Les courses de la Brader'Y, la rentrée...

PAGE
22

INFOS PRATIQUES

Tout ce qu'il ne faut pas oublier.

JOURNÉE DU JEU

DIMANCHE 20 OCTOBRE
DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H

ESPACE MALRAUX, RUE GUYNEMER



PAGE
17

CULTURE ET SORTIES

Journée du Jeu le 20
octobre



PAGE
9

CADRE DE VILLE

Les futurs aménagements au Parc Botanique



PAGE
20

VIVRE ET TRAVAILLER

Participez au salon "Bien-être et Prévention" de l'UCAP



PAGE
12

TOUTES GÉNÉRATIONS

Cyprien et Arthur, graines de champions



LE MOT DU MAIRE

Le dossier du mois consacré au patrimoine madeleinois est l'occasion de poser notre regard sur ce que parfois nous ne voyons plus, à force de le côtoyer quotidiennement.

Bâtiments privés et édifices publics constituent ce patrimoine collectif remarquable, en particulier par la grande diversité architecturale qui fait sa richesse.

Il nous revient naturellement de l'entretenir, de le préserver, mais aussi de l'inscrire dans l'avenir.

Le projet de la transformation de la Chaufferie HUET en salle municipale culturelle polyvalente est un bel exemple concret de cette démarche.

Ce sera aussi une belle reconNAISSANCE de voir la Chaufferie HUET accueillir la « Maison POC Ville Collaborative », entre avril et novembre 2020, au moment où notre métropole sera « Capitale Mondiale du Design ».



Bien cordialement

Sébastien Leprêtre accompagné de Justin Longuenesse, adjoint au Développement Durable, à l'occasion du Quartier libre sur le Grand Boulevard.

MAGdeleine - Octobre 2019

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Responsable de la publication : Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.

Conception, réalisation : Marjorie FLORIN - Véronique GARCIN - Caroline MONTESINOS - Ambre SAULNIER (Service Communication).

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier 100% recyclé par l'imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C'UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95



DOSSIER DU MOIS

*La cheminée de la Chaufferie Huet,
symbole du passé industriel*

Si le patrimoine m'était conté...

La Madeleine offre une richesse architecturale et une diversité patrimoniale étonnante résultant de son développement urbain et industriel depuis le 19^{ème} siècle.

Ce dossier vous propose un voyage dans le temps et dans l'histoire que nous content ces belles bâtisses et ces beaux édifices.

Témoins du passé de la ville et acteurs de son présent et de son futur, les bâtiments qui font la richesse du patrimoine madeleinois sont nombreux.

Parmi ceux-ci, l'Hôtel de Ville, les trois églises, la médiathèque installée dans le centre Edouard Descamps, la chaufferie Huet en cours de réhabilitation ou encore nos écoles, comme par exemples les établissements Kléber et Rostand, constituent des originalités architecturales.

Sans oublier notamment les maisons de l'architecte Gabriel Pagnerre sur le Grand Boulevard, des réalisations remarquables.

Notre commune ne compte pas d'édifice inscrit ou classé au titre des monuments historiques. Pour autant, 36 immeubles, privés ou publics, sont repris à l'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager (voir notre encadré

ci-dessous) parmi lesquels la Chaufferie Huet, la partie madeleinoise du Grand Boulevard avec ses immeubles Art Déco et Art Nouveau, l'Hôtel de Ville, les deux églises Notre Dame de Lourdes et Sainte Marie Madeleine ou encore le Château Dufour

La Ville de La Madeleine a fait le choix de restaurer, valoriser et réhabiliter les bâtiments communaux qui constituent son patrimoine bâti.

Le patrimoine madeleinois est aussi constitué de la richesse architecturale des façades d'immeubles et de maisons qui jalonnent nos rues et pour lesquelles la Ville a notamment mis en place des aides aux particuliers.

Il vous est proposé de découvrir une partie de ces bâtiments et édifices qui façonnent le paysage madeleinois et contribuent à notre qualité urbaine.

UN INVENTAIRE POUR PROTÉGER

L'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager s'inscrit dans le cadre du Code de l'Urbanisme qui offre la possibilité, au travers du Plan Local d'Urbanisme de mettre en valeur ou de requalifier certains bâtiments ou monuments. L'objectif de cet inventaire consiste à répertorier les éléments du patrimoine local remarquable, à assurer leur protection au travers des prescriptions réglementaires du Plan Local d'Urbanisme.

À La Madeleine, 36 immeubles, privés ou publics sont repris dans l'IPAP.

Vous pouvez retrouver cette liste sur le site de la Métropole Européenne de Lille.

TROIS CLOCHERS, trois styles

L'Art roman

L'église Sainte Marie Madeleine inaugurée en 1875 imaginée et réalisée par l'architecte Monsieur Croin est de style roman, une originalité pour l'époque.

En 2005, la Ville décide de la restaurer pour lui redonner son cachet d'antan. 18 mois de travaux sont nécessaires pour réaliser un ravalement extérieur, restaurer les plâtres, staffs, moulures ainsi que les peintures extérieures.

Les vitraux remarquables qui datent de 1890 ont également été restaurés.

À l'entrée, une superbe mosaïque de l'artiste, Alphonse Amédée Cordonnier, représente la trinité.

L'église bénéficiera bientôt de travaux de renouvellement de son système de chauffage.



L'Art Déco

L'église Notre Dame de Lourdes de style art déco, construite en 1935, a été imaginée par les architectes Vilain et Serex.

De conception moderne, l'église présente la particularité de mélanger des matériaux innovants pour l'époque : béton, brique, fer forgé, et bois se mélangent pour donner un ensemble harmonieux.

Les briques rouges et les pignons en pas de moineau du presbytère et de la chapelle donnent à l'ensemble un caractère typiquement flamand.

L'église est très lumineuse grâce à ses vitraux jaunes et blancs. L'intérieur est caractérisé par une organisation centrale constituée d'un grand carré. Les voûtes ogivales y forment une croix.



L'Art Contemporain

L'église Saint Vital actuelle construite en 1981 a remplacé l'ancienne église qui ne répondait plus aux normes de sécurité. Le projet retenu de style contemporain fut celui des architectes Guillaume Nicol et Pierre Thélot.

De nombreux objets ont été récupérés de l'ancienne église : le reliquaire de Saint-Vital, la table de communion en fer, deux bénitiers en pierre noire, la statue de Saint Vital en polychrome. L'utilisation de la brique rouge et la charpente en bois apportent une ambiance chaleureuse avec une belle mezzanine qui offre une vue d'ensemble et une acoustique très appréciables pour les concerts. Les vitraux récupérés eux-aussi de l'ancienne église et qui éclairent le chœur, bénéficient de l'inscription à l'inventaire des Monuments Historiques.



L'HÔTEL DE VILLE, une architecture typiquement flamande

Un bâtiment inspiré des Pays du Nord

L'Hôtel de Ville est d'inspiration néo-renaissance flamande, très différent de tout ce qui se construit à la même époque un peu partout en France à la fin du 19^{ème} siècle.

L'architecte choisi, Louis Cordonnier, s'attache à remettre à l'honneur le style flamand. Il s'inspire des plus beaux monuments de Belgique et de Hollande, notamment des anciennes Halles Marchandes de ces villes.

À la même époque d'ailleurs, il travaille au projet de la bourse d'Amsterdam et c'est bien l'architecture ancienne des Pays du Nord qui sera sa ligne directrice pour la majeure partie de son œuvre.

Des matériaux de style flamand

L'Hôtel de Ville est ouvert chaque année pendant les Journées du Patrimoine. Une visite commentée permet de découvrir l'édifice de style "néo-renaissance flamande".

La brique rouge, les encadrements de fenêtres en pierre, les arcades du porche et le beffroi majestueux, héritier d'une longue tradition, confèrent au bâtiment un style flamand, qui est par excellence celui de nos régions.

La toiture d'ardoises est égayée par de jolies lucarnes, de belles et hautes cheminées.

Inauguré en 1892, l'Hôtel de Ville rassemblait alors les services essentiels de la Ville, outre le bureau du Maire, deux bureaux réservés à l'administration territoriale et la salle des mariages, il abritait aussi le bureau de Police avec deux cellules de prison et le bureau de poste.

La mairie s'est agrandie avec d'abord une annexe construite en 1930 puis une extension arrière côté église en 2004.



Vous souhaitez en savoir plus sur l'architecture de ces bâtiments et édifices remarquables ? Le service archives de la Ville se tient à votre disposition. Formulez votre demande précise par mail accueil@ville-lamadeleine.fr ou par téléphone au 03 20 12 79 79.

À partir de 1871 les usines textiles s'implantent à proximité de la Deûle. Parmi elles, les filatures Agache, Saint Léger et plus tardivement Huet.

À la fin de la seconde guerre mondiale, le contexte économique est difficile et les usines disparaissent pour la plupart entre 1970 et 1985.

À La Madeleine, trois cheminées d'usine sont les témoins de ce passé industriel : celles du site Holder rue Saint Charles, de l'ancienne fabrique de papier de verre Antoine et de la Chaufferie Huet rue du Pré Catelan.

Cette dernière est en cours de réhabilitation pour devenir une salle municipale d'arts et spectacles.



Bâtie en 1905, l'ancienne usine de tissage de toile démassée a failli disparaître il y a quelques années avant de devenir la propriété de la société Carrefour.

Inscrite à l'Inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager en 2008, la Ville a fait l'acquisition de la chaufferie en 2011, soucieuse de préserver ce bâtiment chargé d'histoire.

Une commission extra-municipale associant élus, personnes-ressources et habitants, se réunit alors pour travailler sur un projet de salle de spectacles.

Le cabinet d'architectes choisi à l'issue d'un concours, propose un projet respectant l'architecture d'origine. Le chantier débute en juillet 2018.

Le projet de transformation révèle les éléments témoins de

l'origine et de l'histoire du bâtiment : la cheminée a été rénovée et sera éclairée, les éléments extérieurs sont valorisés comme les murs de briques rouges et les fenêtres ont été remplacées quasi à l'identique.

La Chaufferie a été agrandie d'une extension qui permettra de bénéficier d'une salle modulable polyvalente culturelle qui comptera 208 places assises et qui pourra accueillir 945 personnes debout.

Elle pourra s'adapter à plusieurs configurations selon les événements : concerts, théâtre, expositions, séminaires...

Dans le cadre de Lille Métropole 2020, Capitale Mondiale du Design, elle accueillera la Maison POC consacrée à la « Ville collaborative » d'avril à novembre 2020 (voir notre article en page 15).

Trente ans plus tard, un patrimoine valorisé :

1988 : l'activité de l'usine Huet s'arrête

2018 : le chantier de la transformation de l'usine en salle de spectacles démarre,

2020 : la Chaufferie accueille la maison POC consacrée à la "Ville Collaborative" dans le cadre de la "Capitale Mondiale du Design".



La partie madeleinoise du Grand Boulevard présente des immeubles et des maisons aux éléments architecturaux remarquables. La maison située à droite est inscrite à l'inventaire du Patrimoine Architectural.

Un Grand Boulevard, Des demeures exceptionnelles

Avec la construction du Grand Boulevard, de riches industriels et les classes aisées de la métropole font construire de splendides demeures, laissant un patrimoine architectural remarquable. Un certain nombre de bâtiments sont d'ailleurs répertoriés à l'inventaire du Patrimoine Architectural et Paysager (voir photo ci-contre).

Si la majorité des maisons et des châteaux sont bâtis au cours de l'entre-deux-guerres, La Madeleine a la particularité de compter des maisons bâties avant la Première Guerre Mondiale, voire avant l'inauguration du Grand Boulevard.

Entre 1925 et 1939, de nombreux industriels du textile viennent s'installer avec leur famille.

Durant la Seconde Guerre mondiale, des bombardements démolissent plusieurs maisons. Certaines sont également réquisitionnées par la Gestapo qui prend ses quartiers à la Rotonde (avenue de la République) mais aussi rue François de Badts.

Le Grand Boulevard est aujourd'hui connu et reconnu pour ses grandes et belles demeures aux styles divers : haussmanien, néo-classique, néo-gothique, art nouveau, art déco...



UN CHÂTEAU EN VILLE

Monsieur Dufour, industriel textile fivois, vivait dans ce château Dufour de la rue de Lille, (aujourd'hui rue du Général de Gaulle).

Revendu après la guerre, acheté par la commune dans les années 1980, le château Dufour est utilisé pour les réceptions officielles et héberge des bureaux aux étages.

Entièrement rénové fin 1999, le château Dufour bénéficie d'une façade lumineuse en chaux et d'une cour pavée à l'ancienne. Le bâtiment est inscrit à l'IPAP.

INCITER les Madeleinois à RÉNOVER leurs façades

La Ville de La Madeleine vous aide à améliorer le cadre de vie en vous incitant à protéger et valoriser le patrimoine bâti privé.

En effet, les propriétaires désireux de rénover leurs façades de maisons individuelles ou d'immeubles collectifs, peuvent prétendre à une aide financière délivrée par la Ville.

Pour cela, les façades doivent être traitées dans leur intégralité avec une visibilité de la rue.

Les travaux réalisés doivent par ailleurs et obligatoirement avoir donné lieu à une autorisation de la Ville suite au dépôt d'un dossier de déclaration préalable.

Le montant de l'aide municipale dépend de la surface de la façade traitée et de la technique utilisée (gommage, rejointoiement, remise en peinture ...) avec un montant de subvention plafonné à 20% de la facture TTC pour les maisons individuelles, à 15% pour les petits immeubles collectifs et 10% pour les grands immeubles collectifs (+ de 7 logements).

Pour les immeubles collectifs de plus de 7 logements (grand immeuble), le montant de la subvention est calculé en fonction du nombre de logements



La façade de cette maison rue Joséphine s'est transformée après un ravalement de façade. Les propriétaires ont bénéficié d'une aide de la Ville.



(100€/logement).

Des bonifications peuvent par ailleurs être accordées (immeuble situé en périmètre de ville renouvelée, ou en cas d'opérations groupées (par exemple, le ravalement de façade de 2 maisons).

La commission d'urbanisme peut également octroyer une bonification supplémentaire en fonction du rendu qualitatif du ravalement.

Attention : Les travaux réalisés sans autorisation municipale ou régularisés postérieurement rendent inéligibles à la délivrance d'une prime d'aide au ravalement de façade.

Retrouvez tous les renseignements complémentaires dans le règlement municipal d'aide au ravalement de façade disponible sur le site internet de la Ville.

Rens.: 03 20 12 79 82

3 questions à CLAUDE JÉGOU

Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme et aux travaux

Comment la Ville prend en compte le patrimoine au quotidien ?

Dans son action quotidienne et dans les projets qu'elle porte, la Ville s'attache à protéger et à valoriser son patrimoine bâti. Que ce soit dans le cadre du renouvellement urbain des quartiers ou la création de nouveaux espaces et équipements publics, une attention particulière est portée à la préservation du patrimoine existant. Par exemple, le bâtiment Edouard Descamps a été rénové et accueille depuis 2013 la Médiathèque ou encore la Chaufferie Huet, en cours de réhabilitation, qui accueillera une nouvelle salle municipale de spectacles.

Mais le patrimoine communal n'est pas seulement bâti, il est aussi paysager.

D'ailleurs, le parc De Lattre de Tassigny, situé en face de la mairie, est inscrit à l'IPAP.

De même un arbre exceptionnel, l'aulownia impérial, situé rue Germaine, l'est aussi ! La forme du bâtiment a même été imaginée pour préserver ce spécimen et valoriser à la fois la rue, l'immeuble, et les logements.

Comment faire participer les Madeleinois à la préservation du patrimoine ?

La Ville incite les propriétaires à participer à l'amélioration du cadre de vie en leur délivrant des aides financières pour rénover leurs façades. En effet, le ravalement des façades privées participe à l'embellissement de la ville.

Les Madeleinois ont aussi l'occasion de participer aux commissions extra-municipales proposées avant la réalisation de projets structurants. Pour la chaufferie Huet, des habitants ont ainsi pu exprimer leurs idées au sein de cette commission. Le même principe s'est appliqué pour la Médiathèque.

Comment les habitants peuvent-ils découvrir la richesse du patrimoine madeleinois ?

Les Journées du Patrimoine au mois de septembre sont l'occasion chaque année de découvrir les monuments, les édifices exceptionnels avec notamment l'organisation de visites commentées à l'Hôtel de Ville.

Les coureurs et promeneurs peuvent aussi profiter de l'application



Claude Jégou pendant les Journées du Patrimoine des 21 et 22 septembre derniers.

"Runnincity". Grâce à ses instructions vocales, l'application donne des informations qui permettent de découvrir le patrimoine madeleinois de manière ludique et sportive ! Sans oublier les balades urbaines proposées chaque mois durant lesquelles les habitants arpentent et redécouvrent leur quartier en compagnie des élus.



Profitez des conseils pour rénover et réaliser des économies d'énergie.

Si vous avez des projets de rénovation, faites le choix d'un accompagnement technique et financier. Vous avez besoin de conseils pour construire, rénover, se chauffer, installer des énergies renouvelables, rafraîchir, et faire des économies d'énergie au quotidien ?

L'Espace Info Énergie (EIE) vous apporte des réponses concrètes, pratiques et techniques pour rénover votre logement et réaliser des

économies d'énergie. L'EIE dispose de documentations actualisées, vous renseigne sur les critères et les démarches pour bénéficier des aides financières et vous conseille sur les matériaux, les équipements les plus performants et les devis effectués.

Le conseiller Info-Énergie du territoire de la couronne nord, Lucas ROBERT, vous reçoit gratuitement sur rendez-vous en mairie le vendredi matin (les 2^{ème} et 4^{ème} du mois).

RÉNOVEZ et bénéficiez d'aides

Pour prendre rendez-vous, contactez l'EIE par téléphone 03.62.53.25.17 ou par mail : lrobert@adilnpsc.fr

Vous pouvez également suivre des ateliers de formations/animations grâce à la Maison de l'Habitat Durable. Le programme est disponible sur le site <http://www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr>

La Ville de La Madeleine propose notamment des aides pour favoriser les économies d'énergie et développer les énergies renouvelables en subventionnant les travaux d'isolation, l'installation d'un chauffage au bois, d'un chauffe-eau solaire individuel (CESI) ou système solaire combiné (SSC), de panneaux solaires et d'un point de charge pour véhicules électriques.

Rens : 03 20 12 79 75

TRAQUEZ LE FROID

La Ville vous prête une caméra thermique qui permet d'identifier les défauts d'isolation des logements (ponts thermiques, tassements d'isolants, problèmes d'étanchéité, ...).

Les justificatifs nécessaires pour emprunter le matériel pendant 48h sont :

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le versement d'une caution d'un montant de 300 euros.

VOS MÉGOTS RECYCLÉS

Installation de cendriers urbains écologiques



Le cendrier urbain a été réalisé par Solifactory et l'atelier EMI situés rue Roger Salengro.

Chaque année en France, 40 milliards de mégots sont jetés et un mégot met 12 ans à se dégrader dans la nature !

Ce constat alarmant invite les fumeurs à adopter le bon geste : ne pas jeter son mégot par terre !

Aux abords des stations de tramway, de nombreux mégots jonchent les trottoirs. Une solution est aujourd'hui proposée pour les fumeurs. Des cendriers urbains sont en cours d'installation par la Ville à proximité des arrêts de tramway madeleinois (voir l'article en page 11 relatif au partenariat entre la Ville et Ilévia).

En attendant et dans le cadre d'une démarche expérimentale et durable, vous pouvez tester ce nouveau cendrier urbain installé devant la mairie.

Il est "Made in La Madeleine" grâce à Solifactory et à l'atelier EMI situés rue Roger Salengro.

Vos mégots récupérés seront recyclés par une entreprise de valorisation qui en fera de la matière première.

"Après l'expérimentation d'un cendrier, six seront installés dans les stations de tramway et pourquoi pas à terme dans les arrêts de bus.

Quand on sait qu'il y a 2000 substances chimiques dans un mégot et que celui-ci peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau, ce mégot jeté contamine directement les cours d'eau", explique Justin Longuenesse, Adjoint au Maire délégué au Développement Durable.

L'action a été reconnue par le comité "Lille, capitale mondiale du design".



STATIONNEMENT ZONE BLEUE, UNE CARTE POUR LES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels travaillant à domicile en zone bleue, vous pouvez obtenir une carte professionnelle si le contrat de travail mentionne au moins 20h de travail hebdomadaire effectuées en zone bleue.

Les commerçants, artisans, professions libérales, salariés d'entreprises ou gardes d'enfants à domicile remplissant cette condition peuvent en bénéficier.

Toutes les informations
pratiques sur
www.ville-lamadeleine.fr

Pour vos véhicules électriques, **SOYEZ BORNÉS !**



Depuis début septembre et pour une durée prévisionnelle estimée jusque fin octobre, la société SEV procède à des travaux en vue de l'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking public de la place des Fusillés et Déportés (place du marché).

Cette borne permettra ainsi le rechargement électrique simultané de 2 véhicules stationnés face au n°3 de la place.

Pendant toute la durée des travaux, le stationnement sera interdit sur les 2 places de stationnement affectées au projet.

Ce nouvel équipement viendra ainsi compléter, le dispositif déjà implanté sur le parking public situé à l'angle de la rue de l'Abbé Lemire et de la rue de Condé. De quoi faciliter et encourager l'usage de cette nouvelle génération de véhicules plus respectueux de l'environnement.

www.bluelib.fr

RETROUVEZ LES BORNES DE RECHARGE :

- > Parking public rue de l'Abbé Lemire/rue de Condé (deux places)
- > Parking public, Place du marché (deux places), à venir fin octobre



En juin, une quarantaine d'habitants participait à l'atelier urbain dont l'objectif était de recueillir votre avis sur le futur aménagement en lieu et place du

QUEL AMÉNAGEMENT AU PARC BOTANIQUE, la suite de l'atelier urbain

chalet savoyard, dans le parc Botanique. La synthèse des préconisations des habitants participant à l'atelier a permis de réaliser un scénario d'aménagement dont voici les principales caractéristiques :

- Quelques agrès de gymnastique douce et tonique seront installés ainsi qu'une table de ping-pong.
- Des mobiliers de détente innovants et originaux

permettront de se poser. Chaises, tables et bains de soleil feront le bonheur des usagers du parc.

- Des carrés potagers agrémenteront également l'espace et compléteront l'offre madeleinoise. Ces aménagements verront le jour d'ici à la fin de l'année.

INFOS TRAVAUX

RUE GUYNEMER :

Depuis début septembre et jusqu'au 14 octobre (durée prévisionnelle), la société EIFFAGE procède à la réfection des trottoirs de la rue Guynemer. Pendant toute la durée du chantier, le stationnement sera interdit au droit du chantier. La voie de circulation sera maintenue avec une vitesse réduite à 30 km/h.

RUES AMPÈRE, BERTHELOT, DU MARÉCHAL FOCH

Pendant les vacances, à compter du 21 octobre, la société LOCATRA pro-

cèdera à des travaux de renouvellement du réseau de gaz rues Ampère, Berthelot et du Maréchal Foch.

Le stationnement sera interdit des deux côtés de la rue Ampère (tranchée entre le n°12 et 24), rue Berthelot des deux côtés face au n°1 à 3 et n°4 à 6, rue du Maréchal Foch face au n°26 bis au 30 et du 31 au 33. La circulation sera réduite à demi-chaussée et limitée à 30 km/h au droit du chantier.

Pour réaliser la traversée en chaussée, la société est autorisée à interdire le stationnement sur le côté

opposé aux travaux afin de permettre la circulation sur la bande de stationnement. Pendant deux jours, lors de l'intervention à l'angle des rues Ampère et du Maréchal Foch, la rue du Maréchal Foch sera barrée temporairement à la circulation, de 8 h à 17 h, en direction de l'avenue de la République.

Une déviation sera signalée en direction de l'avenue Saint Maur par la rue de Paris (à l'angle avec la rue Faidherbe), les rues de l'Abbé Lemire, Carnot, Pasteur.

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Faisant suite aux travaux du réseau de chaleur sur le Grand Boulevard, les 21 et 22 octobre 2019, le stationnement sera interdit sur la voie latérale de l'avenue de la République (entre l'avenue Simone et la place du Romarin), et la piste cyclable sera fermée à la circulation, afin d'effectuer les reprises du marquage au sol.

Les prochains **Repair Cafés** Madeleinois auront lieu les 17 octobre, 21 novembre et 19 décembre de 18h à 20h au Café Le Véga (95 rue du Pré Catalan) - **Le service urbanisme** est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les après-midi exclusivement sur rendez-vous.

Département : 59 NORD

Commune : 368 LA MADELEINE

	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
TF 2019								
Taux 2018	24,94 %	0,292 %	%	19,29 %	0,509 %	16,88 %	%	
Taux 2019	24,94 %	0,282 %	%	19,29 %	0,469 %	13,39 %	%	
Adresse								
Base ①	1051	1051		1051	1051	1051		
Cotisation	262	3		203	5	141		614
Cotisation lissée ②								
Adresse								
Base ①								
Cotisation								
Cotisation lissée ②								
Cotisations 2018	256	3		198	5	174		
Cotisations 2019	262	3		203	5	141		614
Variation	+2,34 %	0 %	%	+2,53 %	0 %	-18,97 %	%	

L'ensemble des taxes locales, dont la taxe foncière sur les propriétés bâties, est perçu par plusieurs bénéficiaires.

CE QUI NE CHANGE PAS :

- Le taux communal : 24,94 % (inchangé depuis 2013) ;
- Le taux du Département du Nord : 19,29 %.

CE QUI AUGMENTE :

- Les bases fiscales : l'Etat les réévalue chaque année. En 2019, elles ont augmenté de 2,2 % par rapport à 2018, alors qu'elles n'avaient augmenté que de 1,2 % entre 2017 et 2018. Cette augmentation a une incidence sur la cotisation payée par chaque contribuable.

CE QUI BAISSE :

- Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, fixé par la Métropole Européenne de Lille, qui passe de 16,88 % à 13,39 %, soit une diminution de plus de 20 % ;
- Le taux des taxes spéciales (qui correspond à la Taxe Spéciale d'Équipement dans le Nord, perçue par l'Établissement Public Foncier) : il est passé de 0,509 % en 2018 à 0,469 % en 2019, ce qui représente une baisse de près de 8 % ;
- Le taux du Syndicat Intercommunal Alliance Nord-Ouest : son taux est passé de 0,292 % en 2018 à 0,282 % en 2019, soit une diminution de près de 3,5 %.

Attention : si vous n'avez pas reçu votre avis d'imposition au format papier, peut-être avez-vous opté pour l'envoi dématérialisé. Dans ce cas, votre avis se trouve sur votre espace particulier sur le site internet impots.gouv.fr

La taxe foncière est à payer au plus tard le 15 octobre 2019. Ce délai est reporté au 20 octobre minuit pour les paiements dématérialisés (en ligne par internet, smartphone ou tablette, prélèvement à l'échéance ou mensuel) : la somme à payer sera alors prélevée sur votre compte bancaire le 25 octobre.



Anciens combattants, INSCRIVEZ-VOUS !

Venez vous inscrire, **du 7 octobre au 4 novembre**, à la Mairie auprès de l'accueil, si vous souhaitez participer au repas du 11 novembre. Munissez-vous de votre carte d'ancien combattant et de votre carte d'identité.

Pour tous renseignements, contactez la mairie au 03 20 12 79 79.



Votre véhicule contrôlé **GRATUITEMENT**

Amenez votre véhicule se faire contrôler gratuitement par les agents de la police municipale ! Accompagnés par un technicien de l'automobile club du Nord, ils contrôleront l'éclairage, les pneumatiques et testeront la pollution de votre voiture.

Rendez-vous le samedi 16 novembre, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sur la place du marché (entrée rue Gambetta). **Contrôle gratuit réservé aux Madeleinois** (sur présentation du certificat d'immatriculation)

Renseignements auprès de la Police Municipale au 03 20 74 17 25

VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mercredi 30 octobre

Permanence de M. le Maire

De 17h à 19h en Mairie.

Jeudi 31 octobre

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site internet de la Ville : www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 2 novembre

Balade urbaine "Quartier Romarin"

À 9h, rendez-vous au "Bistrot Le Romarin"

Samedi 9 novembre

49^{ème} anniversaire de la mort du Général de Gaulle

À 11h, dépôt de gerbes à la stèle érigée à la mémoire du Général de Gaulle

Lundi 11 novembre

101^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918

À 9h30, dépôt de gerbes à l'ancien cimetière
À 11h, dépôt de gerbes au Monument aux Morts au Parc de Latre de Tassigny

SÉCURITÉ ET CONFORT

dans les stations de tramway

20 000 personnes empruntent chaque jour le tramway dans les stations madeleinoises.

Pour assurer aux usagers des conditions agréables durant leur trajet, la Ville et Ilévia ont signé récemment deux conventions partenariales portant sur la sécurité, la propreté et la santé des voyageurs.

Il est interdit de fumer sur les quais des stations, mais bien souvent l'usager ne sait pas où écraser son mégot de cigarette. Partant de ce constat, la Ville a proposé à Ilévia l'installation de six cendriers urbains "durables" aux entrées des trois stations de tramway Romarin, Botanique et Saint Maur. Ces cendriers originaux sont à la fois

durables et de fabrication locale "Made in La Madeleine" réalisés par Solifactory et l'atelier EMI (voir l'article en page 8).

Les mégots sont récupérés et recyclés par le biais d'une filière de valorisation.

Avec une telle fréquentation dans les stations madeleinoises et aussi pour mailler l'ensemble du territoire, des défibrillateurs seront installés aux stations de tramway Romarin et Saint Maur.

La ville en compte déjà 29 sur l'ensemble du territoire.

Cette signature était aussi l'occasion d'officialiser le partenariat entre Ilévia et la police municipale.

Les agents de la Police Municipale effectuent des patrouilles de sécurisation dans les stations de tramway. Leur présence conforte l'action des vérificateurs du réseau, rassure la clientèle et optimise la lutte contre la fraude, les incivilités et la délinquance.

Gilles Fargier, Directeur de Kéolis et Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine



Les policiers municipaux effectuent des contrôles réguliers dans les stations de tramway madeleinoises.

" Les deux leviers sur lesquels les usagers nous attendent sont la sécurité et le confort. Merci à la Ville de La Madeleine qui apporte sa pierre à l'édifice"

Gilles Fargier, Directeur Général de Kéolis/Ilévia.

" C'est un partenariat innovant, intelligent et durable"

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine



POUR FACILITER VOS VISITES AU CIMETIÈRE



LES HORAIRES

Les cimetières madeleinois :

- Nouveau cimetière, chemin de Wer vicq à Marquette-Lez-Lille.

- Ancien cimetière, rue du cimetière à La Madeleine.

Ouverts du 1^{er} avril au 1^{er} novembre de 9h à 18h.

Ouverts du 2 novembre au 31 mars de 9h à 17h.

NAVETTE POUR LES AÎNÉS :

à l'approche de la Toussaint, la Ville propose de vous accompagner jusqu'au nouveau cimetière avec la navette les mercredi 30 et jeudi 31 octobre après-midi.

Renseignez-vous auprès du service des aînés au 03 20 12 21 62.

CIRCULATION DANS LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Le nouveau cimetière est accessible aux véhicules des particuliers qui bénéficient d'une autorisation spéciale, accordée aux personnes à mobilité réduite ou âgées, incapables de se rendre à pied auprès des sépultures de leurs proches, sur présentation d'un certificat médical.

Cette autorisation est délivrée en mairie, au service état-civil/cimetières, pour une durée de 2 ans et permet l'accès les jours suivants :

le lundi de 9h à 16h30, le mercredi de 14h à 16h30, le vendredi de 9h à 16h30, hors jours fériés.

Attention : Pour des raisons de sécurité, il sera interdit de circuler dans le cimetière les 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, jour de la Toussaint, même avec une autorisation.

SERVICE GRATUIT DE VÉLO TAXI

Afin de faciliter les déplacements des personnes dans les allées du nouveau cimetière, le vendredi 1^{er} novembre 2019, jour de la Toussaint, la Ville de La Madeleine proposera à nouveau **un service gratuit de vélo taxi de 9h à 17h**. Ainsi, un vélo taxi avec chauffeur sera à la disposition des visiteurs du nouveau cimetière.

Ce mode de déplacement doux et silencieux permettra de les accompagner vers l'emplacement de la concession qu'ils viennent fleurir ou sur laquelle ils souhaitent se recueillir.

Service État civil :
03 20 12 79 77

La Ville de La Madeleine recrute **des agents recenseurs** pour la période **du 16 janvier au 22 février 2020**. Les candidats sont invités à déposer leur candidature avant le 31/10 directement au guichet du service état civil à la mairie ou l'envoyer à : c.leclere@ville-lamadeleine.fr

TOUTES GÉNÉRATIONS



DOUBLÉ GAGNANT !
Eliette, Camille, Elise-Marie et Quentin ont obtenu la mention TB en troisième. Trois ans plus tard, ils confirment leurs excellents résultats en décrochant la mention TB au Baccalauréat !



JEUNES ET BRILLANTS !
Joséphine, Joséphine et Kéziak sont les plus jeunes des élèves de troisième. A 14 ans, ils obtiennent la mention TB.



FÉLICITATIONS !

Cérémonie des lauréats de la jeunesse

Ils ont obtenu la mention Très Bien au Brevet des Collèges et au Baccalauréat. Cela valait bien une récompense ! Les 61 jeunes madeleinois qui se sont fait connaître étaient récemment invités à l'Hôtel de Ville en tant que "Lauréats de la Jeunesse".

Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, a tenu à les féliciter pour ces brillants résultats en leur remettant un diplôme, un cadeau ainsi qu'un chèque culture d'une valeur de 50 euros.

"Toute réussite mérite d'être saluée, encouragée, récompensée" a partagé Monsieur le Maire devant les adolescents accompagnés de leurs familles.

La quatrième édition a accueilli des bacheliers qui avaient parfois déjà obtenu la mention TB au brevet ! Des élèves assidus qui marquent un "doublé gagnant" d'excellents résultats (voir notre photo ci-contre).

Dix bacheliers ont été mis à l'honneur, dont Gayetri De Muynck, qui a obtenu la meilleure moyenne de 19,5 au bac scientifique.

Parmi les 51 élèves de troisième qui ont obtenu la mention TB, Joséphine, Joséphine et Kéziak n'ont que 14 ans, ils sont les plus jeunes de cette quatrième édition des "Lauréats de la Jeunesse" (voir photo ci-contre) !

Collège Flandre, producteur de GRAINES DE CHAMPIONS

En juin dernier, Cyprien De Muynck et Arthur Salvati ont tous deux obtenu leur brevet avec mention très bien ! Mais ce n'est pas leur seul point commun... en effet, ces deux (ex)collégiens se sont brillamment illustrés lors de la Préparation Olympique Française de Mathématiques (coupe Animath) au printemps dernier. Leur excellent classement leur a permis de participer au stage olympique d'été, au Centre International de Valbonne, juste avant leur rentrée au lycée ! Au programme : arithmétique, géométrie, combinatoire, algèbre... et autres problèmes, mais aussi des activités de détente bien méritées ! Nous leur souhaitons plein de réussites dans leurs futurs projets et bonne chance aux futurs collégiens participants !



Cyprien De Muynck (à gauche) et Arthur Salvati (à droite) graines de champions de Mathématiques.

LES GESTES QUI SAUVENT !

Une nouvelle session de formation PSC1 est proposée gratuitement aux madeleinois de 11 à 25 ans, le samedi 26 octobre prochain.

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

Inscriptions et renseignements auprès du Point Information Jeunesse :

> 03 28 52 66 90
> informationjeunesse@ville-lamadeleine.fr
> 12 rue du Moulin



LES SÉNIORS SONT À L'HONNEUR !

Chaque année, en octobre, est organisée la "semaine bleue", événement national destiné aux séniors. Si au niveau national cet événement est proposé sur 7 jours, à La Madeleine, c'est le mois d'octobre entier qui les met à l'honneur !

Alors, séniors, ne manquez pas les activités gratuites que vous propose votre ville !



STAGE D'INFORMATIQUE :

Vous n'avez encore jamais touché à une souris d'ordinateur ? L'informatique vous paraît compliqué et hors de votre portée ?

Pour vous initier à cet outil désormais presque indispensable, la ville vous propose des ateliers informatiques gratuits. Sous forme de stage de 3 jours, il se déroulera du 29 au 31 octobre, de 9h30 à 11h, au sein de la salle informatique du futur centre social ACoLJAQ, située au 70 rue de Berkem.

Pour vous y rendre, n'hésitez pas à emprunter gratuitement la navette municipale.

Inscriptions jusqu'au 25 octobre auprès du service aînés.

Pour les personnes déjà initiées à l'outil informatique et souhaitant approfondir leurs connaissances, l'association propose toute l'année des ateliers informatiques dans le cyber centre de l'ACOLJAQ.

Infos auprès de l'ACOLJAQ : www.acoljq.fr / 03 20 55 66 05

LES SORTIES :

> INTERVILLES SÉNIORS

Lundi 14 octobre, de 14h à 18h, à la Ville de Saint-André-Lez-Lille.

Venez nombreux encourager notre équipe madeleinoise qui s'est durement entraînée pour défendre les couleurs de la ville !

> CINÉ SOUPE

Mercredi 16 octobre, de 15h à 16h30, à la Médiathèque.

Un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison.

> THÉ DANSANT

Mercredi 6 novembre, de 15h à 18h, au Restaurant scolaire rue Kléber.

Après-midi dansante animée par un orchestre de musique. Pâtisseries et de boissons sur place. En partenariat avec le CAFA.

LES ACTIVITÉS :

Les séniors aussi ont fait leur rentrée. Les activités sportives et de loisirs ont repris en septembre, et vu leur succès grandissant des effectifs ont été augmentés, notamment pour le tai-chi et la gym.

Il reste encore quelques places pour les ateliers de tricot et jardin pédagogique, ainsi que pour la marche nordique (marcheurs confirmés, plus de 5km).



Toutes les activités et animations proposées sont gratuites.
Informations et inscriptions auprès du Service aînés au 03 20 12 21 62.

AÎNÉS, LE CAFA VOUS DONNE RENDEZ-VOUS AU FOYER

Le Comité des Aînés, Fêtes et Animations de La Madeleine vous accueille désormais au "Foyer des aînés", annexe du Château Dufour, au 177 rue du Général de Gaulle (retour sur son inauguration dans le prochain MAGdeleine). **Les jours et horaires d'accueil restent quant à eux inchangés : le lundi et le jeudi de 15h à 17h.**

Vous pouvez donc vous y rendre pour vous renseigner et vous inscrire aux nombreuses sorties et activités proposées par le CAFA. À venir :

> SPECTACLE AU "P'TIT BALTARD"

Repas spectacle au "P'tit Baltard", à Nesle, dans la Somme, jeudi 14 novembre.

> COLIS DE NOËL

Les inscriptions pour obtenir le colis de Noël se feront du 2 au 30 novembre, aux jours et horaires d'ouverture du "Foyer des aînés". Si vous avez déjà bénéficié du colis, vous n'avez pas besoin de vous réinscrire. Si c'est votre première inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Colis offert aux madeleinois de 70 ans (en 2019) et plus.

> GALETTE DES ROIS

Qui sera la reine ? Qui sera le roi ? Venez déguster de délicieuses galettes et tenter de remporter la fève !
Mercredi 8 janvier, de 15h à 18h, au Restaurant Kléber.

Renseignements auprès du CAFA au 06 71 77 10 66.

"VOISINEZ" !

Voisin'Age est une plateforme qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier avec les personnes âgées. En privilégiant les affinités et la réciprocité des échanges, Voisin'Age s'adapte au rythme de chacun !

Comment rejoindre le réseau ?

Prenez contact sur www.voisin-age.fr ou en envoyant vos coordonnées à contact@voisin-age.fr
- Par téléphone au 06 09 69 14 11 ou par courrier : Les petits frères des Pauvres Voisin-Age 24 rue Jean Moulin 59 000 Lille

À la veille de la Toussaint, la Ville propose d'accompagner gratuitement les séniors, en navette municipale, jusqu'au nouveau cimetière, près de Marquette-lez-Lille, les mercredi 30 et jeudi 31 octobre après-midi. Plus d'infos p.11.

PEUR SUR MOULIN

Ados madeleinois, n'ayez pas peur... et franchissez les portes du Centre Moulin pendant ces vacances d'automne !

Les animateurs vous ont concocté un programme "aux petits oignons" : équitation, trampoline master chef, sports collectifs, sortie au Parc Astérix, activités manuelles, billard, tennis de table, baby-foot, 10 000, Rummi...

Rendez-vous du lundi 21 au jeudi 31 octobre (pas d'accueil le vendredi 1^{er} novembre). **Les inscriptions sont en cours et se dérouleront jusqu'au 18 octobre, directement au centre.**

Le Centre Moulin accueille aussi les ados tout au long de l'année (hors vacances) :

- le mardi, jeudi et vendredi de 14h30 à 18h30 (ateliers loisirs et détente : billard, tennis de table, baby foot, lecture, jeux vidéo, détente...),
- le mercredi de 13h30 à 17h (activités et sorties),
- le vendredi de 17h à 19h (foot en salle à la salle Seguin).

CENTRE MOULIN ADOS

(entrée parc de Laffre de Tassigny)
03 28 52 60 08 / 06 83 82 42 12
centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

LES RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE

commencent le 8 octobre par une soirée conférence animée par André Stern, mais des ateliers et animations se poursuivront jusqu'en décembre !

Rendez-vous sur le site de la Ville, ou directement chez "Les P'tites Madeleines" pour découvrir tout le programme.



Baguette magique et balais volants recommandés pour **LES VACANCES D'AUTOMNE**

Destination pays imaginaires, à la rencontre de personnages poilus et gluants, géants, animaux et autres sorcières... pour ces vacances d'automne dans les accueils de loisirs madeleinois ! Vos enfants seront accueillis du lundi 21 au jeudi 31 octobre (pas d'accueil le vendredi 1^{er} novembre).

5 accueils sont ouverts pour les enfants scolarisés de 2 à 12 ans.

Les inscriptions et le paiement sont en cours et se dérouleront jusqu'au 11 octobre.

Après avoir sollicité par mail le service famille (service-famille@ville-lamadeleine.fr) ou par le module message

du portail famille, l'ouverture de vos droits pour l'accueil de loisirs choisi, connectez-vous sur votre portail famille pour réserver les jours d'accueil (les réservations sont à faire en journée avec repas). Enfin, enregistrez et procédez au paiement.

Si vous ne disposez pas d'internet, vous pouvez aussi effectuer les démarches d'inscription auprès du service Famille-Enfance-Écoles, à la Mairie.

Renseignements : 03 20 12 79 93
service-famille@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr

S'informer et se former avec **LE RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Le Relais d'Assistants Maternelles accueille, écoute et renseigne les parents et futurs parents, propose des animations d'éveil pour les tout-petits, et a aussi pour mission d'accompagner les assistantes maternelles dans l'exercice de leur profession.

En effet, le relais offre aussi aux assistantes maternelles et gardes à domicile, la possibilité de se professionnaliser et de renforcer la qualité de l'accueil individuel. Ainsi, des groupes de parole et des ateliers de communication professionnelle sont notamment proposés.

En septembre, les assistantes maternelles étaient invitées à une réunion d'information sur les droits

liés à la spécificité de leur métier, organisée en partenariat avec Pôle Emploi (photo ci-contre). Un groupe de travail a également été formé, le temps d'un cycle, de septembre à décembre, sur "les ressources professionnelles". Formé de 15 assistantes maternelles, il est co-animé par Florence Bouvé, coach en parentalité et par l'équipe du relais.

Dans le cadre des rencontres de la petite enfance des animations leurs sont aussi dédiées.

Assistants maternelles madeleinoises, n'hésitez pas à franchir les portes du relais qui vous est dédié !



Les P'tites Madeleines
9 rue des Gantois
03 20 12 21 67

maisondelapetiteenfance@ville-lamadeleine.fr

"POC POC POC"

entrez dans la Maison POC !

La Chaufferie, future salle d'arts et de spectacles, débutera sa nouvelle "vie" en Maison POC "Ville Collaborative" dans le cadre de "World Design Capital 2020". Qu'est-ce qui se cache derrière cette appellation ? Et que pourrez-vous découvrir à la Chaufferie d'avril à novembre 2020 ?

C'est quoi "Lille Métropole, Capitale Mondiale du Design" ?

En mars 2017, la Métropole Européenne de Lille candidate au titre de capitale mondiale du design 2020, un titre décerné tous les deux ans par la World Design Organization (WDO). Cette dernière récompense les collectivités qui placent le "design" au cœur de leur développement économique, environnemental, urbain et sociétal. Cinq villes du monde entier candidatent. En juillet 2017, la MEL apprend qu'elle est en finale contre Sydney. Le 14 octobre 2017 à Turin, l'annonce est officielle, la MEL reçoit le titre !

C'est quoi le design ?

Quand on pense design, on pense immédiatement à l'approche esthétique d'un objet, tant au niveau des matériaux qui le composent que de sa forme. Mais le design concerne aussi



l'innovation et l'expérimentation avec au centre les usages des utilisateurs.

Le design n'est pas seulement le résultat mais répond à la question de "comment ça fonctionne ?" Il faut alors analyser les usages, construire, tester, expérimenter.

Pourquoi La Madeleine est engagée dans le design ?

Suite à l'appel lancé par la MEL, La Madeleine s'est investie pour proposer 5 projets, validés par le comité d'organisation. La future salle d'arts et spectacles, la Chaufferie, en fait partie.

La Ville de La Madeleine est accompagnée par un designer pour imaginer des solutions innovantes dans le cadre des 5 projets. Ces prototypes de réponses sont appelés "POC" (Proofs of concept) preuves d'une faisabilité d'une idée, d'une solution testée avec des usagers.

Pourquoi la Chaufferie sera une "Maison POC Ville Collaborative" ?

La Chaufferie accueillera la thématique "Ville Collaborative" d'avril à novembre 2020. Cette notion peut être vue comme un "réseau social" où s'échangent les bonnes pratiques, où la connaissance se partage au bénéfice de tous, où les initiatives émergent, où les rencontres débouchent sur de nouvelles collaborations.

Que pourrons-nous voir ?

Des expositions, des ateliers, des conférences, des spectacles et des temps forts seront proposés au public qui découvrira les initiatives locales, les expériences d'autres villes, des modes de collaboration innovantes et des actions inspirantes pour mieux vivre la ville.

CULTURE
ET
SORTIES

AU CIRQUE !

Le Centre Communal d'Action Sociale propose 2 sorties au cirque (réservées aux Madeleinois bénéficiaires des minimas sociaux) :

- le samedi 9 novembre à 16h
 - le dimanche 10 novembre à 15h
- Les inscriptions se tiendront du 14 au 31 octobre auprès de l'accueil du CCAS. Attention, places limitées.

Les cirques accueillis à La Madeleine ne comportent pas d'animaux sauvages.

**Renseignements auprès du CCAS
au 03 20 51 16 98**



UNE COMPÉTITION QUI A DU MORDANT !

Le club Cynophile Madeleinois vous invite à assister son concours de chiens d'utilité, les 2 et 3 novembre, sur son terrain situé 3 Chemin Wervicq à Marquette.

Venez admirer les chiens en compétition, de 8h à 18h.

Buvette et petite restauration sur place. Entrée gratuite.

**Renseignements : 03 62 57 66 19
ou www.clubcynomadeleinois.fr**



BIEN-ÊTRE

Sophrologie, relaxation, naturopathie, voyage..., toutes les infos sur le 1^{er} Salon du bien-être et de la prévention organisé par l'UCAP en page 20.

Plus d'informations sur les 5 "POC" madeleinois sur www.ville-lamadeleine.fr

BLOG-NOTES

NOVEMBRE

Du 2 au 30

INSCRIPTIONS AU COLIS DE NOËL

Chaque lundi et jeudi, de 15h à 17h, au local du CAFA (Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle). Renseignements au 06 71 77 10 66.

Jeudi 7 après-midi

Picasso l'illustrateur

Visite guidée au Muba de Tourcoing proposée par le Syndicat d'Initiative. Renseignements et inscriptions

auprès du SI au 03 20 74 32 35.

Jeudi 14

Repas spectacle au P'tit Baltard

A Nesle (Somme) avec le Comité des Aînés Fêtes et Animations. Renseignements et inscriptions le lundi et le jeudi de 15h à 17h à l'Espace Dufour, 177 rue du Général de Gaulle - Tél : 06 71 77 10 66.

Mardi 26

Les Ensembles en concert

Avec le Conservatoire de musique. À 19h30, à l'espace Malraux. Gratuit. Renseignements et réservations au 03 20 31 24 23.

Jeudi 28

Une journée en Belgique

Avec le Syndicat d'initiative : visite de l'abbaye de Villers-la-Ville. Après le déjeuner au restaurant, direction le musée Hergé pour le 90^{ème} anniversaire de la création de Tintin. Renseignements et inscriptions au 03 20 74 32 35

Samedi 30

Live entre les livres VS Musicvideoart

Projection et concert rock. À partir de 15h, à la Médiathèque. Gratuit. Renseignements et inscriptions au 03 20 59 09 59 09.

Le mois du film documentaire **Tourisme, voyage : la fin de l'Eldorado ?**

AGENDA

LA NUIT DES BIBLIOTHÈQUES

Samedi 12 octobre, de 10h à 20h à la Médiathèque

Venez découvrir l'installation «Cumulo Imaginarius» suspendue au plafond de la Médiathèque (visible jusqu'au 9 novembre), participer à l'œuvre collective en construction sur les fenêtres, assistez à une projection spéciale Lucha Libre (catch mexicain), jouez sur «Guacamelee 2 ! » ou «Pato Box» (sur Nintendo Switch). Enfin, venez vous initier aux percussions latines avec l'association «La Cantina Latina», suivi d'un concert de musique latino (trio percu / piano / basse).

**Tout le programme sur le
www.ville-lamadeleine.fr ou
www.mediathequelamadeleine.fr**

CINÉ SOUPE

**Mardi 15 et mercredi 16 octobre
à 19h30 à la Médiathèque**

Venez déguster un velouté de courts métrages aux mille saveurs ! Des courts métrages aux tons et aux esthétiques variés, c'est donc autant aux curieux qu'aux gourmands que le dispositif s'adresse, et autant aux novices qu'aux cinéphiles avertis. Rejoignez-nous pour un moment de cinéma à déguster en toute convivialité, autour d'un savoureux bol de soupe aux doux légumes de saison !

**Tout le programme sur le
www.ville-lamadeleine.fr ou
auprès du service culturel au
03 20 12 79 98**



SAMÉDIS 9 ET 16 NOVEMBRE À LA MÉDIATHÈQUE, 72 rue Gambetta. GRATUIT.

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr

Il était une fois l'Arctique

Un film de Christophe Cousin (110 min - 2014)

Le réalisateur dresse ici un portrait sans concession de l'Océan Arctique par l'intermédiaire de 4 histoires d'hommes qui se répondent en échos. 4 histoires qui racontent les enjeux de l'Arctique de demain pour tenter de comprendre où va le monde. Chacun sa quête, son désarroi, et ses rêves. Au plus près des hommes, l'espoir en ligne de mire.

Samedi 9 novembre à 16h.

Projection suivie d'une rencontre avec le sociologue Rodolphe Christin. En partenariat avec Citéphilo

Voyage en Occident

Un film de Jill Coulon (56 min - 2015)

Embarquez dans un bus de touristes chinois qui visitent, pour la première fois et au pas de course, 6 pays d'Europe en 10 jours ! Jeu de miroirs et de contrastes entre deux civilisations, ce road-movie déconstruit avec humour, poésie et intelligence les stéréotypes sur la classe moyenne émergente chinoise et met à nu les images que se font les Chinois de «nous», les Européens et Occidentaux.

Samedi 16 novembre à 15h.

Projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

TOUS À VOS LAMPIONS !

Déambulation urbaine et festive



Pour cette 11^{ème} édition, l'association Berkem Label, en partenariat avec la Ville, vous invite à la déambulation «Tous à vos lampions !», associée cette année aux «Beffrois du travail» et à «lille3000 Eldorado». La mani-

festation conjugue la mise en valeur du patrimoine bâti (cheminées d'usine), des coutumes du Nord (allumoirs, géants) et la fête Eldorado (Batuca, papel picado...). Lampions, totems cheminées, géants dégingandés, seront autant de productions individuelles et collectives réalisées avec l'accompagnement d'artistes. Ne manquez pas cet événement et le spectacle final son et lumière, la distribution de soupe et chocolat...

VENDREDI 15 NOVEMBRE, DE 18H À 20H30.

Départ place du marché et arrivée au 81 rue du Pré Catelan. Gratuit. Tous publics. Renseignements auprès de l'association Berkem Label au 06 80 15 35 58 ou beatrice.auxent@nordnet.fr

Atelier parents / enfants : en compagnie de l'association «Idée Aalpacréation», venez vous initier à la technique des Papels Picado et créez votre lampion. À la Médiathèque, les mercredis 6 et 13 novembre à 10h30.

Renseignements et inscriptions auprès de la Médiathèque au 03 59 09 59 09 ou mediatheque@ville-lamadeleine.fr

SORTEZ LE GRAND JEU

et rendez-vous à la Journée du Jeu

DIMANCHE 20 OCTOBRE, de 10h à 12h et de 14h À 18h,
Espace Malraux, rue Guynemer. GRATUIT. Ouvert à tous.



Rendez-vous à la «Journée du Jeu» le dimanche 20 octobre prochain à l'espace Malraux. Cette nouvelle édition fera le plaisir des petits et des grands, de 7 à 77 ans avec au programme, de nombreux jeux pour toute la famille : baby-foot, flippers, jeux en bois, fléchettes, fast track (palets)...

ENTREE GRATUITE. Pour tous renseignements : 03 20 12 79 79.

QUATUOR ZAHIR, SAXOPHONES

Musiciens complices et fantaisistes, grands virtuoses de toutes les formes et tessitures de saxophones, ils composent un quatuor inédit, vivace, qui n'hésite pas à revisiter les grandes œuvres classiques en les transcrivant pour leurs instruments envoûtants, à moins qu'ils nous fassent entendre les œuvres originales écrites tout spécialement pour leur formation. Un quatuor original, composé de Guillaume Berceau, Sandro Compagnon, Florent Louman et Joakim Ciesla, à ne pas manquer !

Dimanche 24 novembre à 16h à l'église Saint Vital, rue de Berkem.
Tout public - Tarifs : 10 et 6 €. Réservations auprès des Concerts de Poche : www.concertsdepoche.com ou au 06 76 61 83 91



BROCANTE

des Petites Sœurs
des Pauvres

Vêtements (confection ou seconde main), décoration, vaisselle, meubles, électroménager, jouets, livres, «bric à brac», travaux fait main..., vintage et petits prix, ne manquez pas la brocante des Petites Sœurs des Pauvres, c'est «the place to be» !

Elle est organisée au profit du bien-être des résidents.

Vendredi 15 et samedi 16 novembre de 9h30 à 17h et dimanche 17 novembre de 9h30 à 16h, 188 rue Pompidou.
Entrée gratuite. Petite restauration sur place.



Inscriptions **FOIRE AUX JOUETS**

C'est un peu l'atelier du Père-Noël avant l'heure ! La foire aux jouets se tiendra le dimanche 17 novembre prochain, de 9h30 à 12h30 à la salle Flandre. **Les inscriptions se dérouleront du 28 octobre au 9 novembre** (inscriptions possibles les samedis 2 et 9 novembre matins auprès de l'accueil de la mairie) sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité de l'adulte responsable ainsi que du livret de famille. Manifestation réservée aux Madeleinois de 6 à 14 ans (nés de 2005 à 2013) et aux enfants scolarisés sur la commune. Deux enfants maximum par famille.

Pour tous renseignements, contactez le 03 20 12 21 69.

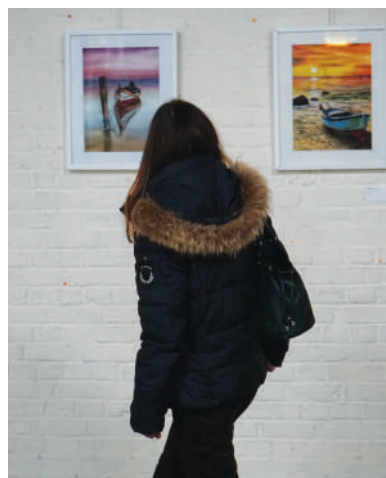


DE MON SALON AU SALON,

participez au Salon des Artistes Madeleinois !

Participez au prochain Salon des Artistes Madeleinois qui réunira nos artistes locaux à l'espace Malraux, du 30 novembre au 7 décembre. Deux salles, deux univers : l'une consacrée au thème de la beauté de la nature et du patrimoine naturel madeleinois, l'autre à la libre expression artistique.

Vous souhaitez participer ? Inscrivez vous jusqu'au 25 octobre auprès du service culturel au 03 20 12 79 98 ou service-culture@ville-lamadeleine.fr



**PORTES OUVERTES
DES ATELIERS D'ARTISTES**

**12 > 13
octobre 2019**

Rendez-vous les 12 et 13 octobre pour la nouvelle édition des Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes, organisée par le Département du Nord. L'occasion, pour nos artistes madeleinois, de vous dévoiler leurs nombreux talents : peinture contemporaine, art urbain, récup/, lithographie, sculpture en fil et tôle d'acier, céramique, photographie, gravure...

Toutes les infos :
www.poa.lenord.fr

ON A AIMÉ



1



3



4



5



6



2

1 et 2 8 000 coureurs ont pris le départ du semi-marathon et du 10km des courses de la Brader'Y, le 31 août dernier, depuis le siège de la Métropole Européenne de Lille, rue du Ballon, avant de se lancer sur la voie centrale du Grand Boulevard. Les sportifs ont pu compter sur les encouragements des pom-pom girls de l'association "Merde au Cancer" lors de leur passage au carrefour Botanique !

3 à 6 Après les coureurs de la Brader'Y ce sont les promeneurs de tout âge, à pied, à vélo, en trottinette ou en rollers qui ont pu profiter du Grand Boulevard sans voiture. La mascotte de l'UCAP, "Madi" la madeleine, avait pour l'occasion fait sa première apparition, posant avec les participants du concours de déguisement (résultats dans notre prochaine édition) et les musiciens de "Bals à Blanck".

7 et 8 1981 élèves ont fait cette année leur rentrée dans les écoles madeleinoises. À cette occasion, Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, et Violette Massiet, Adjointe aux écoles, sont notamment venus encourager les élèves de l'école Kléber.



7



8



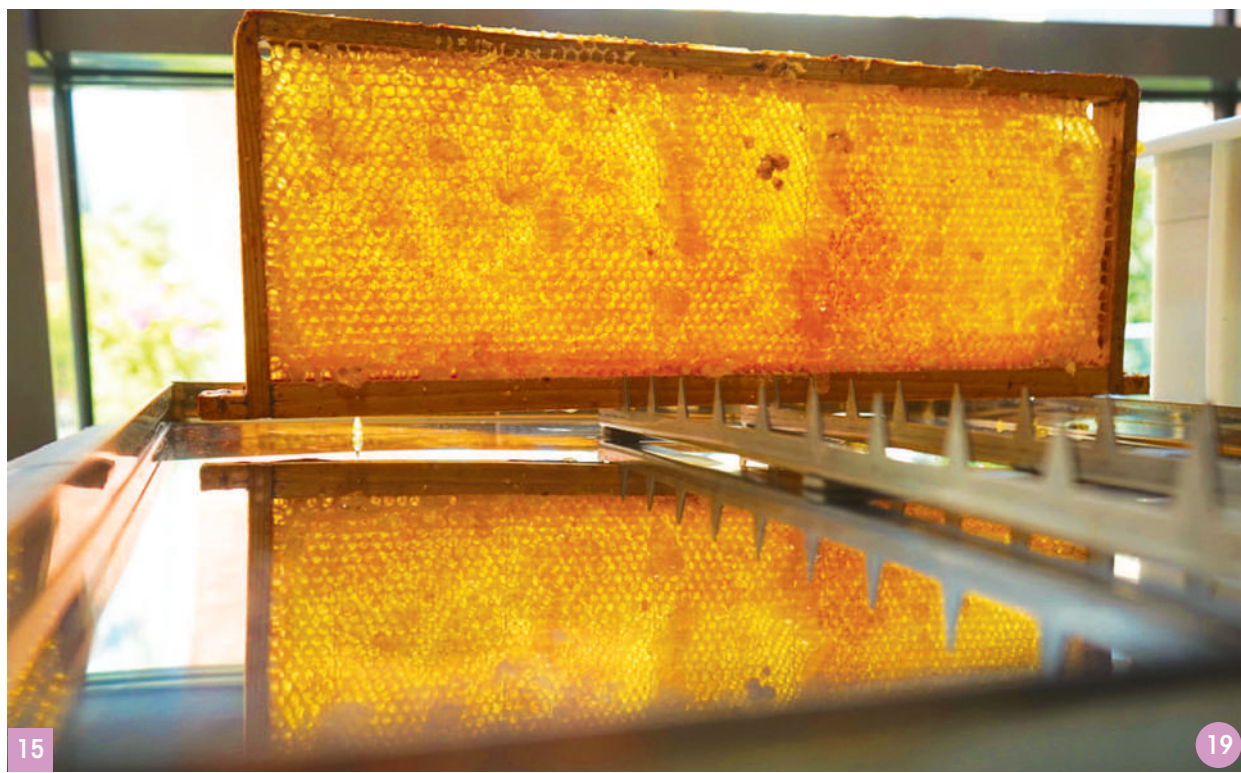
9 et 10 Associations, scouts, Ville et habitants mobilisés pour la seconde édition du World Cleanup Day, journée mondiale du nettoyage de notre planète. À cette occasion, la Ville proposait d'échanger un pot de miel madeleinois, contre une bouteille remplie de mégots ramassés. 15 bouteilles ont ainsi été déposées à l'accueil de la mairie et les mégots sont déjà en route pour être recyclés ! Bravo à tous !



11 et 12 C'est sous le regard étonné de Magdelaine, notre géante, que les comédiens de la Ligue d'improvisation de Marcq-en-Barœul ont décrit avec talent, les plaisirs artistiques et de divertissements, écrits par les poètes et écrivains, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Des visites intérieures et extérieures de l'Hôtel de Ville étaient aussi proposées.

13 à 15 La récolte de miel 2019 vient d'être réalisée. Ce sont 18 kg de miel qui ont été extraits des ruches de l'Hôtel de Ville. Une petite baisse de productivité pour nos abeilles qui ont elles aussi souffert de la sécheresse.

16 Photo de groupe obligatoire pour les bénéficiaires du CCAS avant le départ pour une belle journée à la mer (ici à De Haan). Un bon moment d'évasion offert chaque année par la Ville et le CCAS.



VIVRE ET TRAVAILLER

UCAP :
ucap-lamadeleine.com
Facebook Ucap La Madeleine



UN SALON "bien-être et prévention"

Laissez-vous embarquer pour un voyage détente aux côtés de vos commerçants madeleinois ! Une séance de sophrologie ? Un moment de relaxation ? Une nouvelle coiffure ? Une idée de destination pour votre futur voyage ? Des conseils de professionnels du bien-être ? Venez vous faire conseiller et faites vous chouchouter.

Soyez détendus et par la même occasion, soyez prévoyants, en profitant de conseils éclairés des commerçants et professionnels spécialisés en assurances, optique et audition.

L'Union des Commerçants, des Artisans et des Professionnels de La Madeleine (UCAP) vous invite à son premier salon du Bien-être et de la Prévention **le dimanche 27 octobre de 10h à 17h** salle du Moulin à La Madeleine (rue du Moulin). De nombreux exposants vous présenteront leur savoir-faire et leurs services : audition, optique, relaxation, vêtements, accessoires, coiffure, sophrologie, assurance, naturopathe, voyages, ... Venez nombreux les découvrir ! Des lots seront à gagner toute la journée sous forme de tirages au sort.

QUAND ?

- Le dimanche 27 octobre de 10h à 17h

OÙ ?

Salle Moulin, rue du Moulin à La Madeleine

ACCÈS :

Entrée : 1€ par personne

QUI ?

De nombreux exposants :
- Zenai (centre de flottaison et de bien-être, *photo ci-contre*),
- Optic 2000 (opticien),
- Cidalia coiffure,

- Allianz Assurances,
- Audition Olivier,
- AMPA Voyages,
- Au cœur des femmes (boutique spécialisée),
- François Vautrelle et Caroline Labouré (sophrologie),
- Nathalie Herbert (naturopathe).

UNE CARTE, des avantages



Vous êtes Madeleinois ? Vous souhaitez consommer local ? Découvrez la carte avantages et les commerces participants ! Quels commerces offrent des avantages près de chez moi ? Pour tout savoir sur le dispositif et les commerces participants, rendez-vous sur le site internet de la Ville.

Vous êtes commerçant et vous souhaitez offrir des avantages ? Prenez contact avec le service commerces ou remplissez le formulaire en ligne.
www.ville-lamadeleine.fr

Vous cherchez à recruter ?



Le saviez-vous ? 1 emploi sur 2 se trouve par candidature spontanée...

La Ville de La Madeleine se mobilise pour aider ses habitants et favoriser l'emploi de proximité ! Vous cherchez un emploi, un stage à La Madeleine ?

1. Inscrivez-vous gratuitement pour créer votre espace,
2. Créez et personnalisez votre CV en ligne,
3. Envoyez-le directement dans les boîtes mails des recruteurs.

Vous cherchez à recruter ?

1. Inscrivez-vous gratuitement pour créer votre espace,
2. Recevez les CV de candidats de votre secteur d'activité,
3. Accédez à la CVthèque en ligne.

www.ville-lamadeleine.fr

COMMERÇANTS, soyez récompensés !

C'est pour mettre en valeur un savoir-faire, une spécialité, une spécificité, une innovation... que la Ville de La Madeleine invite commerçants, artisans et chefs d'entreprises à candidater aux «Prix du Commerce».

Vous pouvez candidater parmi les catégories suivantes : le prix «C' MADEleinois», le prix «Dé-

veloppement Durable», le prix «Initiative» et le prix «Originalité»

Renseignements :
service commerce
au 03 20 12 79 73 ou
n.six@ville-lamadeleine.fr
www.ville-lamadeleine.fr



Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 30 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 27 juin 2014 modifié par les Conseils Municipaux des 30 mars 2015 et 3 juin 2016.

EXPRESSION LIBRE

“VIVE LA MADELEINE !”

COMME UN AIR DE PINNOCHIO

La dernière tribune du « groupe » « La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air » étant lacunaire, voire même mensongère, il importe de rétablir ici quelques vérités sur le projet « Sensorium ».

Non, le projet ne prévoit pas « 780 places de stationnement » mais 550 (au passage, en souterrain).

Non, ces places de stationnement n'ont pas vocation à devenir celles du futur tribunal de Lille.

Elles desserviront les bureaux et logements créés, et seront aussi mutualisées au bénéfice plus large des riverains et visiteurs du quartier.

On rappellera à nouveau que c'est la menace d'une transformation du site du « tir à l'arc » en parking à ciel ouvert du futur tribunal d'instance qui a déclenché la réaction municipale préventive de lancement d'un appel à projets voté d'ailleurs à l'unanimité du Conseil Municipal.

Non, il n'y aura pas d'« espaces publics en moins ».

Au contraire, de nouveaux espaces publics seront créés (un square de 380m², un parc de 1800m² et une place de 1100 m²) et le Skate Park sera relocalisé à proximité de son implantation actuelle.

Non, il n'y aura pas en tout et pour tout « 8 places pour les vélos ».

De fait, le projet prévoit près de 500 mètres carrés dédiés au stationnement des vélos.

Il est regrettable de dénigrer autant de contre-vérités sur aussi peu de lignes.

La proximité des élections en est certainement la raison.

Domage pour la démocratie.

À LA MADELEINE, LES AUTOMNES FISCAUX SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT

Par comparaison avec ses proches voisines, La Madeleine se classe toujours première des villes dont la fiscalité reste la plus basse et la plus supportable pour ses habitants. Pour la 6^{ème} année consécutive, les taux communaux d'imposition sont en effet gelés à leur niveau de 2013. Chaque contribuable a encore pu le vérifier en recevant ses feuilles d'imposition locale.

SECURITÉ, PROPRETÉ ET SANTÉ DANS LE TRAMWAY

A l'heure où le sujet de la gratuité des transports publics de la métropole s'installe dans le débat politique et médiatique, il importe de rappeler que la fréquentation

de ces derniers est aussi particulièrement liée à leur sécurité et leur propreté.

Fort de cette conviction, la Ville de La Madeleine signera dans quelques jours un partenariat sur ces sujets avec l'exploitant du réseau métropolitain de transports ILE-VIA.

Présence de la Police Municipale et déploiement de cendriers urbains mais aussi de défibrillateurs sur le linéaire madeleinois du tramway sont au cœur de ce partenariat innovant, concret et durable.

AVENIR DU SILILAM

La Commission Extra-Municipale (CEM) sur le devenir du SILILAM, qui réunissait élus, habitants et personnes ressources, a rendu son rapport cet été, après plusieurs mois de réflexion.

Haute ambition de qualité et d'exemplarité du site, pacification du boulevard Schumann, aménagement d'une coulée verte, objectif de mixités ; telles sont les conclusions principales des travaux de la C.E.M. C'est sur ces bases que le dialogue doit maintenant s'engager avec la Ville de Lille propriétaire des terrains, et qui sera à ce titre destinataire du rapport.

À suivre...

FIN DU SIVOM

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPAM), a transféré de nombreuses compétences à la MEL qui s'est vue ainsi renforcée aux dépens d'intercommunalités moins importantes.

C'est notamment sur le fondement de ce constat que la Ville de La Madeleine a enclenché une procédure de sortie du SIVOM Alliance Nord-Ouest.

Au plan communal, comme au plan intercommunal, les principes de réalité, d'efficacité et de sobriété doivent toujours commander l'action publique et la gestion des deniers publics.

**“Vive La Madeleine !”
Groupe des élus
de la Majorité Municipale
vivelamadeleine@gmail.com**

«ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHACUN»

Pour le cadre de vie, vous êtes plutôt Béton ou Verdre ? Quand bien même le conseil municipal a voté, sous l'injonction de la MEL, le principe d'agriculture urbaine et la valorisation des espaces verts de la ville, la majorité a voté ces dernières années plusieurs délibérations qui ouvrent la voie à de nouveaux projets immobiliers dont le contenu accentuera de manière irrémédiable le bétonnage de la ville.

Nous souhaitons à nouveau attirer votre attention sur le projet le plus avancé : le projet

« Sensorium » sur le site du « tir à l'arc » (entrée de ville, skate parc) : 18 000 m² de bureaux, 800 m² de commerces, 135 logements.

«Ensemble pour l'avenir de chacun” - Virginie COLIN et Michèle OLIVIER

«LA MADELEINE, UNE NOUVELLE ÈRE, UN NOUVEL AIR»

Retenu au nom de sa « démarche environnementale forte » et de la « densité heureuse », le projet « Sensorium » (parking sur 4 niveaux en sous-sol et disparition irréversible d'un chemin arboré) va en vérité commencer par détruire notre verdure pour construire une barre de bureaux avec quelques jardinières au-dessus.

Un collectif de citoyens.ne.s vigilant.e.s, lamadeleinenouvelle.org tente de sauver ce qui

peut encore l'être. Il a lancé une pétition CONTRE LE BÉTONNAGE DE NOTRE VILLE et déposé un recours. Nous les invitons à une réunion publique d'information, le 8 octobre salle Dufour, à 18h30.

“La Madeleine, une nouvelle ère, un nouvel air” - Pascal MOSBAH

Texte non remis

Jasmine MENNEVEUX-AMICE

Texte non remis

«LA MADELEINE FIRST !»

“La Madeleine First !”
M. LEGRIS Claude
claude.legris@gmail.com

INFOS PRATIQUES

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE**



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement s'effectue à la mairie, au service état-civil, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire (le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements au service état-civil : 03 20 12 79 77

DÉFIBRILLATEURS

L'accessibilité des défibrillateurs permet, sans attendre l'arrivée des secours, de secourir le plus rapidement possible une personne victime d'un malaise cardiaque.

Il s'agit d'un appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque et délivre, au besoin, un choc électrique qui permet la défibrillation, soit le rétablissement du

rythme du cœur.

La Ville est équipée de 27 défibrillateurs répartis dans la commune. Deux appareils sont également embarqués dans les voitures de la police municipale.

Certains commerçants et professions libérales s'engagent en installant des défibrillateurs dans leurs locaux.



Retrouvez la liste complète des emplacements des défibrillateurs sur www.ville-lamadeleine.fr Rubrique : Au Quotidien > Santé & Solidarité

À PROPOS DE VOS DÉCHETS

LES DÉCHETS MÉNAGERS

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise les collectes et confie le ramassage à une société privée : Esterra.

Le territoire madeleinois est soumis au tri sélectif avec un double système de ramassage hebdomadaire.

LES DÉCHETS NON RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (barquettes, films, sacs, pots de yaourt), déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène (barquettes, morceaux), vaisselle cassée...

Quel contenant ?

Bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs.

Jours de collecte ?

Le mardi et vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES DÉCHETS RECYCLABLES

Quels déchets ?

Plastiques (bouteilles et flacons transparent et opaque), métal (boîtes de conserve en acier, canettes et barquettes en aluminium, aérosols, briques de boisson), verre (bouteilles et bocaux), papiers (journaux, magazines, cartons, publicités, boîtes en carton).

Quel contenant ?

Bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses.

Jours de collecte ?

Le mardi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune, hormis pour la rue Saint-Pierre (jeudi à partir de 12h30).

LES MODALITÉS

Attention, en dehors des jours de collecte, les bacs et sacs plastiques ne doivent pas demeurer sur la voie publique !

Les récipients de collecte doivent

être sortis fermés, au plus tôt la veille au soir à 20 heures, lorsque l'heure de collecte est antérieure à 9 heures. Les récipients de collecte doivent être rentrés dès la fin de la collecte, au plus tard, le jour même avant 20 heures.

Les poubelles de tri sélectif et sacs réglementaires sont distribués gratuitement aux particuliers. En cas de casse ou vol de containers ou de déménagement, appelez SULO (anciennement Plastic Omnium) au 0800 152 337 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Retrouvez le détail des jours de collecte et des informations pratiques sur www.ville-lamadeleine.fr ou www.esterra.fr

Pour tous renseignements ou problèmes de collecte :
Métropole Européenne de Lille :
0 800 711 771 (numéro vert) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Chloé MOMO, le 02/08 - Julia COURBOIS DUBAS, le 05/08 - Louise DUVEAU, le 06/08 - Joseph DEPOERS, 06/08 - Marthe DELAUSTRE, le 07/08 - Jeanne CRESPO, le 12/08 - Élouann STEINMETZ, le 14/08 - Béniciel MULUMBA MUVUALA, le 17/08 - Louise GHESQUIER, le 18/08.

LES MARIAGES :

Kamilia SELHI et Matthieu SAUVAGE, le 10/08 - Louise ROELANDT et Séraphyn LAURENTY, le 17/08 - Nathalie WAELES et Xavier SALA, le 17/08 - Annabelle DELTOMBE et Valentin BRIATTE, le 24/08 - Manon TIERSSOONE et Kévin PLOUVIER, le 24/08.

LES DÉCÈS :

Claude ROTH, le 06/08 - Jean VANDEN HEEDE, le 06/08 - Bernadette PICQUET, le 07/08 - René DURUT, le 09/08 - Jean-Claude CALBRY, le 10/08 - François TOUPIN, le 15/08 - Marie DESRUMAUX, le 17/08 - Jules SPRIET, le 18/08 - Yvette ROCHEDREUX, le 18/08 - Jean TRI-GEAU, le 20/08 - Suzanne LEJOUR,

le 27/08 - Raymonde HOSTEQUINT, le 27/08 - Dominique DORGET, le 28/08.



- LE RÉSEAU IMMOBILIER -

UN PROJET IMMOBILIER ?
CONTACTEZ-MOI !



ADEL BOUZEKRI

Conseiller immobilier indépendant

lille@immo-reseau.com

07.81.25.89.95

Transactions sur ventes et locations

www.immo-reseau.com

SAS IMMO RESEAU au capital de 10 000 €, 32 rue Robert Mallet-Stevens - Bâtiment E, 30900 NÎMES - Réseau national immobilier sur internet, SIRET 519 718 886 ou RCS de Nîmes (30), Carte T n° CFI 3002 2018 000 024 971 délivrée par la CCI du Gard (30) ; Garantie LLOYD'S n°28137 J pour 110 000 € pour la transaction, tous nos conseillers sont juridiquement indépendants.

ÉQUITÉ SOCIALE
**l'Assurance
Maladie**
LILLE - DOUAI

*Le dépistage du cancer,
j'y pense pour ma santé*

Plus un cancer est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. À partir de 50 ans, participez aux dépistages organisés.



Prévention du cancer
colorectal et du sein



Je réalise un dépistage
tous les 2 ans



J'en parle à mon
médecin traitant

ameli.fr

NOUVEAU

studiofit
Fitness innovant et personnalisé

**COURS DE
PILATES**

**RENFORCEMENT DES
MUSCLES PROFONDS
ET AMÉLIORATION
DE LA POSTURE
COURS EN PETIT GROUPE**

COACH PILATES CERTIFIÉE



113, rue du Général de Gaulle
59110 La Madeleine

03 20 39 32 01

 www.studiofit.fr

Lepers Restauration

Johann Lepers, traiteur

**Plateaux repas
7/7 jours**



Devis gratuit

Mons en Barœul

Tél. : 06 78 58 64 65 - 03 20 91 74 50

Chaussmart®

Le spécialiste des marques confort,
pour marcher d'un pied léger, gai et joli,
jusqu'au petit orteil !



Découvrez nos
marques confort
Mephisto,
Clarks,
Solidus,
Romika,
Ara...

Venez découvrir
nos
Nouveautés
AUTOMNE - HIVER
en magasin !

150 m² dédiés aux meilleures marques
de **chaussures et pantoufles** homme et femme,
chaussures pour pieds sensibles,
grandes largeurs et pointures



Et nos marques
de pantoufles
La Maison de
l'Espadrille,
Semelflex,
Florett,
Haflinger...



Nous vous accueillons :
Le lundi de 9h à 17h
Du mardi au vendredi de 9h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
et de 13h30 à 18h30

32 rue de la Haute Loge
59700 MARCQ-EN-BAROEUL
à 300m de la Poste et 500m de la Mairie
Tél. : 03 61 76 11 25

Commandez sur www.chaussmart.com et choisissez le retrait en magasin !



ROMIKA

solidus

FLORETT
germany



MEPHISTO



Clarks.

